

COMITE DU JURA FFPJP

Réunion du 12 novembre 2013 à Mont sous Vaudrey

Présents :

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne LESCALIER, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

Mrs Jean BINDA, Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL et Maurice TRIBUT.

Excusés :

Melle Emilie MARAUX.

MM. Christian CANIOTTI, Patrick CROTET, Christian MONNOYEUR et Marc SERTILLANGE.

Docteur EL OUAZZANI.

Le Président remercie de leur présence les membres du Comité Directeur pour cette réunion.

Avant toutes choses, le Président félicite le club de SAINT-CLAUDE qui s'est imposé face aux Alsaciens de GAMSHEIM. Le tirage du 3ème tour aura lieu le 20 novembre avec match à jouer avant le 15 décembre.

1 : Approbation du compte-rendu du 27 septembre 2013.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan succinct des dernières actions.

CNC: les 19 et 20 octobre: très bon déroulement de cette compétition.

Recette : 853.40 €

Tous les repas ont été pris à l'Escale. Remerciements au restaurateur qui a pu nous accueillir les deux jours.

Journée vétéran le 24 octobre:

104 participants à cette journée qui s'est déroulée dans un excellent esprit convivial. Un concours à la mêlée en cinq parties a été organisé, en doublettes le matin puis en triplètes l'après midi. Pour la petite histoire, c'est Daniel BUSSARD qui a terminé premier et remporté ce concours. Tous les participants ont été récompensés et ont exprimé leur satisfaction sur l'organisation parfaite mise en œuvre par les bénévoles de la commission vétérans du CD 39 sous la houlette de leur président.

Sélection régionale samedi 5 octobre à Mont-sous-Vaudrey :

12 jeunes: 5 de la Hte Saône, 4 du Jura, 3 du Doubs, 0 du territoire de Belfort.

Ont été retenus pour la sélection de Zone: DURY Kélian (Moirans) et GROSSE Maxime (Champagnole) pour le Jura.

Journée Benjamins/Minimes Départementale le 23 octobre à MOIRANS :

Prévue toute la journée à Mont-sous-Vaudrey, faute d'effectif reportée à Moirans uniquement l'après-midi :

17 jeunes présents: 5 benjamins (4 de Champvans, 1 de Moirans)

12 minimes (1 de Salins, 1 de Champvans, 10 de Moirans)

5 jeunes ont obtenu le bouchon de bronze: 72 points possibles, il en faut au moins 36 pour l'avoir. DELIOT Mathis 53 points, ETIGNARD Davy, BAYRAM Hamza, BARON Emeric et COMMENT Manaël.

5 initiateurs et 4 éducateurs pour l'encadrement de cette journée. On peut regretter le manque d'intérêt des clubs jurassiens pour cette journée.

Journée championnat des clubs jeunes à MONT SOUS VAUDREY le 30 octobre :

6 équipes cadets/juniors: 2 de Lons, 2 de Champvans, 1 de Salins, 1 de Moirans.

2 équipes Benjamins/Minimes de Champvans.

Résultats:

- Cadets/Juniors:

- o 1^{er} Moirans: 3 victoires (BERREZ Lucas, AVES Jayson, DURY Kélian, ANGONIN Tristan).
- o 2^{ième} Champvans 1: 2 victoires 1 Défaite +24.
- o 3^{ième} ABJ 2: 2 victoires 1 défaite +16

- benjamins/Minimes :

- o 1^{er} Champvans1: 1 victoire, 1 nul, 1 défaite (NICOD Nathan, GRILLOT Thibaut, RELION Mathieu, DELIOT Matthis)

Bon déroulement de la journée avec un manque de compétiteurs 17 jeunes de Champvans et seulement 16 pour tous les autres clubs.

Toutes les équipes ont été récompensées, chaque joueur a reçu un trophée.

Un championnat Régional devrait voir le jour en 2014, Moirans pour les Cadets/Juniors, Champvans 1 pour les Benjamins/Minimes représenteraient le CD39.

Cérémonie des trophées sportifs:

Cette cérémonie se déroulera à Lons-Le-Saunier au conseil général le 15 novembre 2013. Ont été récompensées les équipes suivantes pour leurs bons résultats sur des épreuves nationales :

- Benjamins : BOURGEOON Estelle, VITTOZ Lucas, ARDIOT Vincent (Champvans)
- Cadets: BIDEAUX Bryan, PETIOT Luca, TREMAUD Benjamin (Champvans)

Sélection de Zone le dimanche 10 novembre à ILLZACH (68),

14 jeunes, 6 de la Bourgogne, 5 de la Franche-Comté (4 de la sélection Régionale + GODTLER Thomas) Haute-Saône d'office suite à sa participation au 1er stage national en 2012. Même chose pour GLAB Dylan (Jura) qui a décliné la sélection pour raison professionnelle, et 3 de L'Alsace.

Ont été retenus pour le 1er stage National des 23 et 24 novembre 2013 à Nîmes : 2 joueurs de la Bourgogne et GODTLER Thomas pour la Franche-Comté.

Se déroulait également à ILLZACH la Sélection de Zone Espoirs Féminines : 5 filles : 3 de la Bourgogne, 1 de L'Alsace et GUILLEMENEY Margaux (Jura) pour la Franche-Comté qui n'a pas fait les sélections départementales et régionales puisque toute seule dans sa catégorie.

1 seule féminine a été retenue pour Nîmes : LEFEUVRE Audrey de L'Yonne.

A noter que GLAB Cassandra (Jura) pour la Franche-Comté est retenue pour Nîmes suite à ses bons résultats d'il y a 2 ans (sélection espoir féminine en alternance tous les 2 ans avec la sélection espoir masculine) mais ne participera pas pour raison professionnelle.

Bilan du loto du 6 octobre 2013:

Bénéfice: 2 798.95 €

Environ 320 personnes dans la salle des fêtes de MONTMOROT parmi lesquelles très peu de pétanqueurs. Seulement six membres du CD 39 étaient présents ce qui est regrettable. Un grand merci au Président du club de MONTMOROT, Denis SERRAND, et aux bénévoles de ce club qui se sont totalement investis dans son organisation. En contrepartie, les membres du CD 39 décident qu'une enveloppe de 300.00 € soit octroyée à ce club.

Date à noter : Prochain loto du CD 39 le dimanche 9 novembre 2014 à DOLE.

Trophée des Villes les 2 et 3 novembre:

La délégation jurassienne n'a pas réussi dans cette épreuve hautement relevée. Les impressions sont très positives: excellent accueil des organisateurs et hébergement très soigné. Le trésorier envoie les factures aux clubs concernés.

Formation disciplinaire le 9 novembre à Dijon:

Le code disciplinaire va évoluer en 2014. Cette journée de formation était destinée à l'étude des points du règlement qui vont changer.

Au total, 33 personnes ont participé à cette journée de formation dont 10 de la ligue de Franche-Comté. Patrick CROTET et Michel GONCE ont représenté le CD39.

Réunions de district: Toutes les réunions ont eu lieu dans les temps.

Un changement de président dans le district de la Joux : C'est Alexandra MONNET qui succède à Patrick PETETIN. Concernant ce district, le Président a relevé l'absence du club d'ARBOIS, et ce, pour la deuxième année consécutive.

D'autre part, changement de président à Morez : Le CD39 attend les informations à ce sujet.

Calendriers:

Quelques chevauchements dans le calendrier qui seront étudiés le matin de l'AG lors de la réunion avec les présidents et pour lesquels on devrait trouver des solutions.

Journée des dirigeants à Belfort le 10 novembre.

8 personnes dont 6 du CD39 représentaient notre Comité. Excellente journée conviviale et très bon accueil du Président du CD90, Joseph ILLANA. Dommage qu'il y ait aussi peu de participants.

Point sur la trésorerie:

Licences : 1 695 en 2013 contre 1 726 en 2012 soit une baisse de - 1.8%. Nous nous situons au niveau de notre fédération mais notre ligue n'enregistre qu'une perte de 0.2% soit - 10 licenciés.

Notre actif actuel : Il s'élève à 93 761.97 €. A ce chiffre, il convient de rajouter celui du boulodrome, soit la somme de 7 768.97 € soit un total de **101 530.94 €**. A noter que cette situation est ponctuelle à la date du 12 novembre 2013. Le bilan définitif de l'année 2013 sera communiqué lors de l'AG le 30 novembre prochain.

Le trésorier attire notre attention sur la nécessité impérieuse de conserver cette enveloppe qui représente la marge de manœuvre d'une année de fonctionnement.

3 : Préparation AG 2013.

Envoi aux clubs, aux membres du CD39, aux vérificateurs aux comptes et à la commission électorale: le secrétaire général s'en est chargé.

Le Président a envoyé les invitations aux 3 présidents de CD de notre Ligue ainsi qu'à la Ligue. Il a d'ailleurs envoyé une invitation à Jean-Pierre CLEMENT, ancien trésorier pour tous les services encore rendus après la fin de sa mission.

Invitation aux officiels: Jean-Marie MARAUX a fait le nécessaire.

Antoine MARTINELLO s'est chargé de la réservation du CARCOM et a vu le traiteur.

M. René MIDEY représentera le CD90 à notre AG.

Déroulement de la journée:

Matin : réunion avec les Présidents de club: étude des calendriers, des commissions, informations fédérales... Une partie de cette réunion se déroulera sous la forme de questions/réponses. Le président du CD 39 demande à chaque président de commission d'être en capacité d'apporter des éléments de réponse aux questions qui pourraient être posées par les participants sur leur fonctionnement.

Pause méridienne : Les réservations de repas sont à envoyer impérativement avant le 23 novembre à Antoine MARTINELLO. (Y compris les membres du CD 39)

Après-midi : AG. : Il est rappelé aux présidents de commissions de faire parvenir leur rapport annuel au secrétaire général du CD 39 avant le 23 novembre 2013.

4 : Présentation de tenues pour les qualifiés aux championnats de France.

Le Président, accompagné de quelques personnes du CD39, a rencontré M. Florent LOPPE dans le but d'obtenir une proposition d'habillement pour nos championnes et champions

départementaux. Il a fait parvenir un devis intéressant, 78.38 € pour trois pièces : veste polyester, polo et pantacourt de marque ERIMA.

Le Comité a l'engagement de Florent LOPPE qu'il sera présent sur les championnats pour prendre directement les mesures des joueurs.

D'autre part, il convient de préciser ce qui d'ailleurs sera annoté dans le règlement intérieur du CD39 (article 13):

- Le port de la tenue du CD39 est obligatoire pour tout joueur ou joueuse qui se qualifie à un championnat de France.

- Ne pas se soumettre à cette obligation entraînera des poursuites disciplinaires.

- Si un joueur se qualifie à plusieurs reprises dans la même saison, il ne lui sera délivré qu'une seule tenue.

5 : Questions diverses

Désignation des membres du CD39 au Congrès de la fédération à Macon. Les 10 – 11 et 12 janvier 2014 :

Paulo DE BASTOS, Michel PERRUSSEL, patrick GRUNEISEN et Daniel BUSSARD.

Licences temporaires :

Cet été, des personnes frappées d'une sanction disciplinaire d'interdiction de participer à des concours officiels se sont faites inscrire sous une fausse identité dans le cadre d'une licence temporaire et ainsi ont pu jouer.

Devant l'impossibilité de contrôler, donc d'interdire l'inscription de ces licenciés, le CD 39 décide, par 13 voix pour et 3 abstentions, de ne plus accorder la possibilité d'établir des licences à la journée.

Finale CDC le 17 novembre:

Arbitre: Patrick GRUNEISEN. Yvette OUTREY se charge de la réservation des repas et des croissants.

Courrier de la Pétanque Salinoise:

Le CD39 propose d'offrir le vin d'honneur le samedi 7 décembre à l'occasion du master que le club organise. Il aura lieu le matin à 11h30 de telle sorte à permettre aux diverses personnalités invitées d'y participer.

Mode de qualification pour les championnats de France jeunes :

La fédération fait marche arrière sur le mode de qualification jeune. A l'heure actuelle, seul le championnat ligue permet une qualification. En 2014, la formule de qualification redevient ce qu'elle était auparavant, soit une qualification organisée par certains CD.

Pour ce qui concerne notre département et notre région : Il y aura qualification d'une équipe départementale par catégorie ainsi qu'une équipe par catégorie qualifiée au niveau de la ligue.

Création d'un club à Foncine Le Haut :

Le CD 39 enregistre une nouvelle adhésion d'un club jurassien à FONCINE LE HAUT présidé par monsieur Olivier ROUSSEaux. Bienvenue à ce nouveau club qui en réalité avait déjà existé dans le passé. Il sera rattaché au district du Haut-Jura.

Rapport d'incident:

Le Président donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur Christian VALET relatant des faits injurieux proférés à son encontre lors du concours des 55 ans et plus du 7 novembre dernier par Monsieur LAKDAR André. Une majorité des membres du CD 39 est défavorable au traitement de cet incident par la commission de discipline départementale et souhaite cependant qu'un courrier d'avertissement soit adressé à l'auteur des faits en lui rappelant que son attitude est inacceptable.

Demande de réduction du forfait:

Monsieur Robert BONTOUX demande à ce que la participation des 1€ par participant soit supprimée dès lors qu'il n'y a pas d'utilisation du chauffage dans le boulodrome. Il est nécessaire de rappeler que cette participation n'est pas due exclusivement pour les frais de chauffage mais également pour les autres charges telles que l'eau, l'électricité le papier de toilette, produits d'entretien, etc... ce qui est dérisoire, notamment si l'on compare ce tarif avec celui appliqué dans beaucoup d'autres boulodrome de Franche-Comté et d'ailleurs : 2 € et 3 € en moyenne !!!!

Représentation du CD39 aux autres AG :

De la Ligue: Le Président se rendra à Port sur Saône

Du département : Michel PERRUSSEL et Jean BINDA participeront à l'AG du club d'ARBOIS.

Dernier point abordé lors de la réunion : A la question posée concernant le paiement des indemnités prévues pour les parties non jouées, ainsi que l'attribution des points de catégorisation pour ces mêmes parties, le Président exprime la position officielle du Comité :

A l'attention des présidents de clubs, des organisateurs et des arbitres pour exécution

A l'attention des joueurs pour information :

Le règlement fédéral stipule :

Section II - Obligations des joueurs

Article 8 -

« Les équipes d'un concours qui refuseraient de jouer une partie, la disputeraient de façon irrégulière ou fantaisiste, conserveraient les indemnités qu'elles auraient perçues dans les parties précédentes, mais ne pourraient en aucun cas se voir attribuer celles prévues pour les parties à venir, cela sans préjuger des sanctions que la Commission de Discipline pourrait être appelée à prendre à leur encontre. »

« D'autre part, les parties non jouées n'entraînent aucun point de catégorisation. »

Ces dispositions réglementaires doivent être systématiquement appliquées.

Cependant, le jury peut y sursoir dès lors qu'il estime que les conditions de poursuite du concours ne sont plus réunies : Par exemple : **heure tardive** avec des **conditions atmosphériques exécrables** (orages, pluie intense, gel, brouillard etc...)

Il est 23 heures : Le président lève la séance.

Le Secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

le Président du Comité du Jura FFPJP
Paulo DE BASTOS